

© S. NICOLAS - A. MOREL / CBN Massif central



Flore remarquable de la Loire

Bupleurum gerardii All. Buplèvre de Gérard

Famille : Apiacées

Description

Il s'agit d'une plante herbacée annuelle d'un vert bleuté, d'aspect très grêle, mesurant habituellement entre 20 et 50 cm de hauteur. Sa tige est dressée, assez rigide, souvent ramifiée. Les feuilles, disposées de manière alterne le long de la tige, sont entières, linéaires, larges de 1,5 à 3 mm, avec une base légèrement embrassante. Les inflorescences, des ombelles, se développent à l'extrémité de la tige et des ramifications, ainsi qu'à l'aisselle des feuilles caulinaires, au bout d'un pédoncule bien distinct. Chaque ombelle est constituée de 5 à 8 rayons de longueur très inégale, avec un involucre comptant de 3 à 6 bractées linéaires, et des involuclles à bractéoles linéaires dépassant souvent les fleurs. Ces dernières sont minuscules, à 5 pétales jaune citron s'enroulant sur eux-mêmes. La floraison survient entre juin et août, différents stades phénologiques étant observables de façon concomitante sur un même individu. Le fruit, un diakène, est petit (de 2 à 3,5 mm), prismatique, lisse mais orné de côtes longitudinales étroites, brun-noir à maturité.

Les risques de confusion de l'espèce avec d'autres buplèvres annuels sont importants, notamment avec *B. virgatum* Cav. et *B. praealtum* L.



© FCBN - 2013
Système d'information national
Flore, faune, végétation, habitats

■ Donnée avérée
● Donnée interprétée



© CBN Massif central - 2013
Carte extraite du Tourage Atlas de la flore
vasculaire de la Loire et du Rhône, 2013

● Donnée récente (≥ 1995)
● Donnée ancienne (1960 à ≤ 1994)
● Donnée historique (≤ 1959)

Écologie

Le Buplèvre de Gérard nécessite des substrats secs neutres ou riches en bases (alluvions sableuses, basaltes...), en pleine lumière. Il croît au sein de pelouses thermophiles vivaces, ainsi que dans les trouées du couvert végétal pelousaire, où prospèrent des végétations pionnières à petites annuelles et à orpins.

Répartition

En France, cette espèce est présente çà et là sur le pourtour méditerranéen, surtout à l'est du Rhône, ainsi que dans la vallée de la Loire entre la Bourgogne et la Touraine, et dans le Centre-Ouest. Dans le département de la Loire, on n'en connaît actuellement que deux populations découvertes récemment, l'une près de Roanne (commune de Perreux), dans le prolongement des localités de Saône-et-Loire (K. Reimringer, 2006), l'autre sur un pointement basaltique au pied des monts du Forez (commune de Saint-Georges-Haute-Ville) (P.-E. Mulot, 2009). Le Buplèvre de Gérard était cité au XIX^e siècle par A. Legrand dans la plaine du Forez, à Saint-Romain-le-Puy et Champdiou.

Menaces

B. gerardii est rare et en régression sur l'ensemble du territoire français pour de multiples raisons : destruction de ses habitats suite au creusement de carrières ou de gravières, fermeture des pelouses sèches du fait de la déprise agricole, pratique de sports motorisés de plein air, aménagements cynégétiques lourds (garennières, labours pour implantation de cultures à gibier...)...



© A. MOREL / CBN Massif central

- Espèce inscrite au Livre rouge de la flore menacée de France tome II (espèces à surveiller).
- Espèce citée dans le « cœur » de la liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes avec la cotation « vulnérable » (VU) (d'après la méthodologie IUCN).

Conservatoire Botanique National



MASSIF CENTRAL



Bupleurum gerardii All.

Suivi du Buplèvre de Gérard sur la pelouse alluviale du Quillonnet (Perreux, Loire)

Le Buplèvre de Gérard, une espèce remarquable de la Loire

Dès sa création, le Conservatoire botanique national du Massif central (CBN Massif central)¹ a engagé plusieurs programmes d'inventaires permettant d'avoir, le plus rapidement possible, une vision générale actualisée de la flore de son territoire d'agrément et des enjeux de préservation des éléments les plus menacés. Ainsi, les inventaires floristiques menés de 2005 à 2007 par le CBN Massif central, en association avec les botanistes amateurs ligériens et les différents acteurs locaux impliqués dans la protection de la flore sauvage, ont permis d'approfondir de manière significative la connaissance de la flore vasculaire du département de la Loire, en recensant 1613 espèces différentes après 1994.

Suite à cet inventaire, le Département de la Loire a souhaité initier un programme de « Préservation de la flore patrimoniale du département de la Loire », dans le cadre de sa politique de Schéma départemental des milieux naturels. Le CBN Massif central a ainsi identifié et hiérarchisé les taxons les plus rares et menacés de la Loire, puis a proposé deux listes : une liste prioritaire de 29 espèces à préserver à court terme, dans laquelle se trouve le Buplèvre de Gérard, et une liste secondaire de 55 espèces à préserver à moyen ou long terme.

Les deux populations ligériennes de *B. gerardii* sont suivies annuellement par le CBN Massif central depuis 2008-2009. Elles ont fait l'objet de prélèvement de semences pour la conservation *ex situ* de l'espèce. Des recherches complémentaires ont été réalisées aux alentours des populations connues dans l'espoir de nouvelles découvertes, hélas sans succès malgré l'existence de milieux favorables. Une réflexion est aujourd'hui lancée, en collaboration étroite avec des organismes gestionnaires d'espaces naturels et des partenaires institutionnels, afin de mettre en place les méthodes de gestion les plus adaptées au maintien et à l'extension des populations ligériennes de Buplèvre de Gérard.

Bilan des suivis de la population du Quillonnet

Bilan stationnel

La station du Quillonnet, située sur une terrasse alluviale de la Loire, accueille une vaste pelouse sableuse constituée de zones fermées à chiendent et de zones ouvertes à végétation pionnière à orpins, *B. gerardii* étant présent dans l'un ou l'autre de ces deux biotopes, ainsi qu'à leur interface. La diversité floristique globale est importante. Le milieu, relativement préservé, est classé Espace naturel sensible (ENS). La parcelle appartient au Domaine public fluvial. Le site est parfois pâturé, lorsqu'un éleveur fait une demande d'autorisation d'occupation temporaire auprès de la Direction départementale des territoires. Ainsi, nous avons pu observer un pâturage bovin extensif, notamment en 2012 et de la mi-mars à mai 2013. L'action du bétail est positive, en limitant la fermeture de la pelouse ; elle n'est toutefois pas suffisante à ce jour, puisque les fourrés de rosiers, les ronciers et les massifs d'orties semblent progresser au fil des ans. L'implantation éventuelle d'une gravière détruirait la station.

Le milieu est globalement favorable au Buplèvre de Gérard. Tant que le site sera préservé au titre des ENS, l'espèce ne semble guère menacée. Une gestion appropriée doit toutefois être mise en œuvre rapidement pour lutter contre la fermeture de la pelouse sableuse.

1. Le Conservatoire botanique national du Massif central est un organisme public à caractère scientifique et technique, œuvrant à la connaissance et à la conservation de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels.



Bilan populationnel

Les effectifs de *B. gerardii* sont irréguliers depuis la découverte de la population en 2006. En effet, chez les espèces annuelles, l'expression de la banque de semences du sol peut être très variable d'une année à l'autre selon les conditions météorologiques et l'évolution des milieux. La population est de taille assez réduite, avec toutefois un pic d'une centaine d'individus en 2013, ce qui est très positif (par comparaison, l'autre population ligérienne s'élève chaque année à plusieurs milliers de pieds). La capacité de dispersion de cette espèce annuelle semble plutôt limitée, car les individus s'observent pratiquement toujours aux mêmes emplacements, à quelques variantes près cependant. Soulignons l'extrême difficulté de repérage de la plante au sein de la végétation compagne, en raison de sa discrétion à tous les stades de son développement (stade juvénile, floraison ou fructification) ; il existe donc un risque de légère sous-estimation de la taille réelle de la population.

Année	Nombre d'individus
2006	16
2007	espèce non recherchée
2008	espèce non revue
2009	40
2010	10
2011	espèce non revue
2012	passage impossible
2013	97



© A. MOREL / CBN Massif central

La population de Buplèvre de Gérard du Quillonnet est de taille réduite, comptant habituellement moins de 50 individus. Certaines années, elle peut ne pas s'exprimer du tout, ou, à l'inverse, atteindre la centaine d'individus.



© A. MOREL / CBN Massif central



Actions de préservation à entreprendre

Une fiche de gestion concernant le site a été rédigée en mars 2013 par les bureaux d'études CESAME et TIKOPIA (sans concertation avec le CBN Massif central), dans le cadre du Schéma global d'aménagement et de gestion des bords de Loire en Roannais, porté par Roannais Agglomération, Charlieu Belmont Communauté et la commune de Perreux. Les mesures proposées n'ont pas été réalisées à ce jour. Après lecture, il apparaît que certaines de ces actions seraient à revoir ou à moduler. Le CBN Massif central a par conséquent redéfini en février 2014 les modalités de gestion favorables au Buplèvre, qui sont exposées ci-dessous.

- instaurer un **pâturage annuel extensif** (ovin ou caprin de préférence au départ pour bien rouvrir le milieu, puis ovin ou bovin ultérieurement pour assurer l'entretien de la végétation), **impérativement hors période de développement de *B. gerardii*** ; il pourra donc être pratiqué tôt au printemps (**mars-avril**), puis à partir d'**octobre et tout l'hiver**.

Annuellement, le pâturage semble plus pertinent que la fauche exportatrice, car les bêtes génèrent des trouées dans le couvert végétal, ce qui est favorable à la biodiversité en général. Le Buplèvre de Gérard s'observe tant dans des zones de sable dénudé, que dans des secteurs complètement fermés par le chiendent, ainsi qu'à l'interface de ces deux habitats ; il s'agit donc de favoriser les mosaïques de milieux.

Si cela est possible d'un point de vue organisationnel pour l'exploitant, il serait plus judicieux de **retirer complètement le troupeau de la parcelle de mai à septembre inclus**,

plutôt que de le maintenir avec pose d'un exclos autour des pieds de Buplèvre ; en effet, la plante, annuelle, peut ne pas s'exprimer toujours exactement aux mêmes endroits et certains individus pourraient se retrouver en dehors de l'exclos et se faire brouter. De plus, le repérage de la plante est délicat même au stade fleuri ou fructifié, *a fortiori* au stade végétatif ; il sera donc difficile de positionner le ou les exclos correctement.

- selon les effets de ce pâturage, prévoir éventuellement aussi un **débroussaillage (avec exportation des produits de coupe)** pour éliminer une partie des fourrés. Ce débroussaillage peut éventuellement être pratiqué préalablement au pâturage la première année, si le coût de l'opération peut être supporté. Là encore, il devra avoir lieu **en dehors de la période d'expression du buplèvre**.

Bien-sûr, il faudra aussi veiller à ce qu'aucune extraction de sable ou de gravier ne soit pratiquée sur la station, ce qui ne devrait pas être le cas étant donné le classement du site en Espace naturel sensible.

Bibliographie

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU MASSIF CENTRAL 2013. - *Plantes sauvages de la Loire et du Rhône, atlas de la flore vasculaire*. Conservatoire botanique national du Massif central, 760 p.

JAUZEIN Ph. 1995. - *Flore des champs cultivés*. SOPRA, INRA Éd., 898 p.

LEGRAND A. 1873. - *Statistique botanique du Forez*. Théolier Éd., Saint-Étienne, 290 p.

REDURON J.-P. 2007 b. - Les Ombellifères de France - II. *Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest N.S.*, N°spécial 27, 1141 p.

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES



Conservatoire botanique national du Massif central

Siège et antenne Auvergne

Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site Internet : www.cbnmc.fr

Antenne Limousin

SAFRAN
Avenue Georges Guingouin
CS80912 - Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1
Téléphone : 05 55 77 51 47

Antenne Rhône-Alpes

Maison du Parc
Moulin de Virieu - 2, rue Benay
42410 PÉLUSSIN
Téléphone : 04 74 59 17 93